

**LISTE DES DELIBERATIONS
CONSEIL ADMINISTRATION
DU CCAS DE MUR DE SOLOGNE
SEANCE DU 16 FEVRIER 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 16 février à 17h00, les membres du CCAS de Mur-de-Sologne, dûment convoqués individuellement et par écrit le 3 février 2026, se sont réunis en session ordinaire, à la salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Yves VILLANUEVA, Président du CCAS de la Commune.

La séance est ouverte à 17 h 00.

Étaient présents : M. Yves VILLANUEVA, Mme Vanessa CHAUVEAU, M. Jean-Luc COUTAN, Mme Marie-Astrid FROMET, M. Pierre-Yves BAGARRE, Mme Sylvie CESSAC, Mme Marie-Christine, Mme Françoise BLOCH et Mme Florence BLIN.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient excusés et ont donné pouvoir : pas de pouvoir donné.

Étaient absents et excusés :

M. Teddy LELONG, M. Jérôme FERRE, Mme Ludivine SIMON, Mme Odile VALVASON, Mme Aline LUSSAN, Mme Françoise DAVID, M. Thierry MASSONNEAU, Mme Jeannine JEANBLANC.

Secrétaire de Séance : Mme Vanessa CHAUVEAU

Délibération n° 1-2026 : FINANCES // Approbation du compte financier unique (CFU) 2025.

Approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2-2026 : FINANCES // Affectation du résultat.

Approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 3-2026 : FINANCES // Vote du budget 2026.

Approuvé à l'unanimité.

La secrétaire de séance,
Mme Vanessa CHAUVEAU

Le Président,
M. Yves VILLANUEVA

